

REGLEMENT PARTICULIER

GÉNÉRAL 2016

Stars OF KARTING

Acte III

Les Associations Sportives de Karting du Val d'Argenton, de Varennes sur Allier, d'Angerville et Aveyron-Belmont sur Rance organisent, respectivement, les épreuves suivantes : l'Open, la Summer kart, le Trophée Kartmag et le Kart Festival. Chacun de ces meetings comptant pour la Stars of Karting 2016, mis en avant par le magazine Kartmag, aura le plaisir de vous recevoir, tout comme le promoteur KMO.

**OPEN
KART**

**SUMMER
KART**

**TROPHEE
KARTmag**

**KART
FESTIVAL**

PRÉAMBULE

C'est avec un réel plaisir que nous vous comptons parmi nos engagés et actionnaires lors de ce championnat qui est autant le vôtre que le nôtre.
« *Compétition dans un esprit convivial* », doit être notre leitmotiv à tous !

1. Inscription

La licence minimum pour participer à la Stars of Karting est la licence Nationale Concurrent Conducteur Karting d'une ASN affiliée à la FIA.

Qui peut le plus peut le moins, les licences internationales sont également acceptées !

Le nombre de participants pour la « Stars of Karting » est limité dans chaque catégorie suivant les circuits.

KMO se réserve le droit d'accepter plus de pilotes ou d'en refuser selon les inscriptions reçues.

Les inscriptions devront s'effectuer au plus tard 12 jours avant chaque épreuve.

Les inscriptions ne sont acceptées qu'à la réception du paiement intégral.

Un pilote étranger, muni d'une licence nationale et du visa de son ASN, pourra participer à chacune des épreuves et sera classé.

Chaque pilote engagé aura pris lecture de ce règlement et s'engage à le respecter en intégralité.

Prix engagements :

Elite : (KZ, X30, Rotax) **699€ TTC** pour les 4 courses au lieu de **788€ TTC**

et 5% de remise pour les abonnés à Kartmag soit **664€ TTC**, ou encore **197€ TTC** à la course.

Prem's : (X30 Junior, Nationale, Cadet, Minime et Minikart) **595€ TTC** pour les 4 courses au lieu de **676€ TTC**

et 5% de remise pour les abonnés à Kartmag soit **565€ TTC**, ou encore **169€ TTC** à la course.

1.1 Autres catégories

KMO, avec le club organisateur, se réserve le droit d'accueillir d'autres catégories (OK, OKJ, X30 Super...) lors de l'une de ses courses.

1.2 Forfait

En cas de forfait pour des raisons médicales (sur présentation d'un justificatif médical),

l'engagement pourra être remboursé à hauteur de 40% à 20 jours de l'épreuve (ou échangé contre un abonnement pour le magazine Kartmag).

Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être réclamé et ce malgré la présentation d'un justificatif quelconque.



2. Organisation

Les épreuves du championnat « Stars of Karting » sont organisées par le club affilié à chaque circuit en collaboration avec KMO, qui aura un rôle de promoteur.

L'événement se déroulera en conformité avec le Code Sportif International FIA (Le Code) et ses annexes, les Bulletins officiels FIA et CIK-FIA, le Règlement Technique CIK-FIA, les Prescriptions Générales applicables aux Événements de Karting Internationaux, le règlement Technique 2016 de l'événement, le présent Règlement Sportif, ainsi que le Règlement Particulier relatif à l'événement.

3. Passeport pilote

Il sera remis à chaque pilote un passeport.

Celui-ci devra être présenté à chaque convocation au collège sportif.

Chaque pilote est responsable de son entourage (mécanicien, parents...) et devra répondre de leurs actes.

4. Entraînement

Il est possible de s'entraîner à partir du jeudi 14H00, sous la responsabilité du circuit, moyennant un droit de piste pour cette demi-journée, à payer directement au circuit et avant lors du Trophée Kartmag en période estivale. A partir du vendredi de la course, le droit de piste est compris dans l'engagement. La manifestation commence officiellement le samedi matin.

Dès les premiers essais libres du vendredi, tous les karts doivent afficher leurs numéros de course officiels.

Dans tous les cas, il faudra se référer aux horaires pour chaque course.

5. Installation paddock

L'installation sera réalisée par le placier du circuit et se fera sous son entière responsabilité.

Il est fort conseillé d'appeler le circuit ou d'envoyer un fax ou un mail avec les dimensions de votre structure au circuit pour réserver un emplacement.

Il est strictement interdit de monter votre structure ou de décharger votre matériel tant que votre place dans le paddock ne vous aura pas été allouée, sous peine de devoir recommencer.

Chaque emplacement de paddock (4x4 mètres) devra être équipé au minimum d'un extincteur de 6 Kg et d'une bâche de sol.

6. Contrôles Administratifs

Les contrôles administratifs seront ouverts à partir du jeudi 15H00

pour se terminer le vendredi à 18H00. Dans certains cas, ils pourront débiter avant.

Nous vous remercions de bien vouloir vous rendre au contrôle administratif du circuit dès votre arrivée, muni de votre transpondeur, de votre licence, de celle de votre mécanicien et du règlement des pneus de course (un bon de pneu vous sera donné en contrepartie). Il vous sera donné les numéros de course.

PARTICULARITES GENERALES

7. Jeunes et Masters unifiés

Si les catégories "Jeunes" et Masters ne sont pas en nombre suffisant dans chaque catégorie respective, elles seront réunies avec un poids moyen (168 kg en Rotax-Rotax Master, 165 kg en X30-X30 Master et 175 kg en KZ2-KZ2 Master).

Même unifiées, chaque catégorie aura son propre podium dès lors que le nombre d'engagés est supérieur ou égale à 6 pilotes.

En dessous de ce chiffre, seul le vainqueur sera appelé au podium du classement général.

Un pilote Master ou Vétéran peut dans ce cas aussi concourir pour le classement général.

8. Particularité technique

Pour chaque catégorie, le règlement moteur en vigueur est celui déposé à la FFSA (RTN) sauf particularité (Coupe de marque).

Le club organisateur, en collaboration avec le promoteur KMO, se réserve le droit d'émettre une ou plusieurs spécifications complémentaires en fonction des décisions de la Commission Sportive. Toutes ces spécifications seront transmises à l'ensemble des concurrents inscrits via des bulletins distribués sur le lieu des compétitions et affichées sur le panneau officiel ou envoyées aux concurrents au préalable.

Il est important de consulter régulièrement le tableau d'affichage officiel.

9. Poids

Chaque catégorie aura le poids habituel, sauf les catégories unifiées jeune et Master, (voir art.7) si elles roulent ensemble.

Cas particulier KZ lourd : un pilote KZ2 de moins de 32 ans de poids supérieur à 85 kg pourra s'inscrire chez les Masters KZ2.



10. Numéros de courses

Les plaques et numéros de course sont fournis par KMO et, pour rappel, seront obligatoires dès le début des entraînements du vendredi.
À tout moment, le pilote est tenu à veiller à ce que les numéros de course soient toujours clairement visibles pour les Officiels, Chronomètres et Commissaires de piste.

CATÉGORIE	*Couleurs/ plaques et numéros de course
KZ2	Fond rouge / n°1 à 99 jaune
KZ2	Master Fond rouge / n°101 à 199 blanc
OK	Fond violet / n°201 à 249 jaune
OK JUNIOR	Fond violet / n°250 à 299 blanc
X30 SENIOR	Fond bleu / n°301 à 369 jaune
X30 MASTER	Fond bleu / n°370 à 399 blanc
X30 JUNIOR	Fond bleu / n°901 à 999 jaune
ROTAX MAX	Fond vert / n°401 à 449 jaune
ROTAX MAX MASTER	Fond vert / n°450 à 499 blanc
NATIONALE	Fond orange / n°501 à 599 noir
CADET	Fond jaune / n°601 à 699 bleu
MINIME	Fond gris / n°701 à 799 bleu
MINIKART	Fond blanc / n°801 à 899 bleu

11. Pneus

Les pneus pluie sont facultatifs (et donc à votre charge) mais ils devront être ceux de la catégorie, emballés ou neufs ou dans le cas contraire présentés au contrôle technique pour validation.

Catégorie Pneus de course

KZ 2	Vega SL4 rouge (3AV+3AR) = 250 € TTC
OK	En attente
Rotax Max	Mojo 2 (3AV+3AR) = 295 € TTC
X30	Komet KH1 (3AV+3AR) = 270 € TTC
Nationale*	Mojo 1 (2AV+2AR) = 180 € TTC
Cadet*	Bridgestone YDS (2AV+2AR) = 155 € TTC
Minimes*	Bridgestone YDS (2AV+2AR) = 155 € TTC
Mini kart*	Vega Cadetti (2AV+2AR) = 145 € TTC

* En cas de crevaison justifiée et constatée par un contrôleur technique, il sera possible de racheter un pneu. S'il le décide, le contrôleur technique pourra vous obliger de remplacer le pneu crevé par un pneu déjà utilisé.

Vous pouvez réserver des pneus d'essais identique à ceux de la course, au maximum 15 jours avant l'épreuve, afin de garantir les délais de livraison, auprès du promoteur KMO (à préciser sur le bulletin d'inscription ou par mail : km.organisation@gmail.com).

- Vega SL4 rouge (KZ) = 165 € TTC le train
- Komet KH1 (X30) = 180 € TTC le train
- Mojo 2 (Rotax) = 190 € TTC le train
- Mojo 1 (Nationale) = 180 € TTC le train
- Bridgestone YDS (Minime/Cadet) = 155 € TTC le train
- Vega Cadetti (Mini kart) = 145 € TTC le train



12. Transpondeur

Pour les pilotes inscrits qui ne possèdent pas de transpondeur, vous aurez la possibilité d'en louer un sur place au prix de 20 € TTC avec une caution de 300 €.
D'autre part, veillez à ce que vos transpondeurs soient chargés afin d'éviter tout problème de chronométrage.
Le pilote est responsable de la charge et du bon fonctionnement de son transpondeur même s'il l'a loué à l'organisation.
Le transpondeur est obligatoire à partir du vendredi 14 Heures.

13. Essence & huile

Le carburant SSP98 devra être acheté dans une station essence définie, au préalable, par les organisateurs.
Aucun mélange de carburant ne sera toléré, pouvant même être sanctionné.
Le SSP95 n'est pas autorisé. Ceci afin de limiter les coûts et faciliter les contrôles !

L'achat du carburant devra être justifié par le bon d'achat ou une facture.

L'huile utilisée devra être agréée CIK.

Des essais libres du vendredi jusqu'à la fin de la course, le dimanche, chaque concurrent sera responsable de l'achat de son carburant.
Le ratio du mélange d'huile conseillé est de 4% à 6%.

Il est interdit d'adjoindre tout liquide ou additif pouvant augmenter la puissance, des contrôles se-ront réalisés dans ce sens.
À tout moment, la quantité de carburant dans le réservoir devra être supérieure ou égale à 1,5 litres.

Le Contrôleur Technique, sur décision des Commissaires Sportifs, a le droit de changer/remplacer à sa discrétion et à tout moment, l'essence d'un pilote.

Dans un tel cas, les pilotes seront priés de rejoindre la Zone d'Assistance sans carburant dans leur réservoir. Le carburant y sera ajouté sans frais pour le pilote. L'essence ajoutée sera du type de celle mentionnée dans le règlement particulier de l'événement.

L'évaluation des carburants sur le circuit se fera en procédant à un Test avec Hydromètre à combustibles Digatron DT- 47.

Des tests complémentaires pourront être effectués et s'ils relèvent une non-conformité, ceux-ci seront facturés au concurrent/pilote.

14. Esthétisme

Il est demandé d'apporter une attention sur l'esthétisme de votre tenue et de votre kart, dans l'intérêt général de notre sport.
Lors du Trophée Kartmag, tous les mécaniciens présents sur la grille de départ devront obligatoirement porter, le dimanche, le Tee-shirt « Trophée Kartmag » offert par KMO.

15. Briefing

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes et leur tuteur. L'heure exacte du briefing sera déterminée dans les horaires de l'événement.
Pilotes et participants sont, dès lors, priés d'être présents et de signer la feuille d'émargement.

La présence des pilotes peut également être exigée lors d'un briefing supplémentaire sur décision du Directeur de course.
Il est du devoir des Pilotes/Concurrents de s'enquérir des éventuels briefings supplémentaires.

Cette information figurera sur les panneaux d'affichage officiels.

Les Pilotes/Concurrents qui n'assisteront pas au briefing (feuille d'émargement à signer) seront passibles d'une amende de 150 € à payer au Président du Collège des Commissaires Sportifs avant de prendre le départ de la première manche qualificative ou des essais chronométrés.

16. Grille de départ

Le pilote en pole position de chaque grille aura le choix de son placement au départ (sur le côté gauche ou le côté droit de la piste), pour autant qu'il fasse part de son choix au Directeur de course en pré-grille. Ce choix ne modifiera que la première ligne.

Les autres pilotes ne seront pas concernés. Si le poleman ne fait pas part de son choix, l'emplacement sur la grille sera à la charge de la commission sportive qui devra respecter l'arrêté d'homologation.

17. Départ différé

Si le Directeur de la Course considère que le départ doit être retardé pour des raisons de sécurité, la procédure sera la suivante :
Un délai sera donné durant lequel des changements pourront être effectués.
Délai défini suivant les circonstances par le directeur de course.



18. Courses

Contacts/collisions (pendant la course, "tour de décélération" inclus) : des sanctions peuvent être imposées à un pilote qui en pousse un autre (RSN).

Lorsque l'ordre de neutraliser une épreuve qualificative ou une course est donnée, tous les postes des commissaires de piste agiteront un drapeau jaune et le directeur de course ou son adjoint affichera une pancarte "SLOW"

(panneau jaune avec le mot "SLOW" écrit en noir), qui restera visible tant que la neutralisation est d'application.

Les nombreuses caméras placées sur le circuit pourront aussi être utilisées comme contrôle du bon déroulement des courses et pourront être utilisées sur des faits sportifs et sur décision du Collège des Commissaires Sportifs. Les images ne seront pas obligatoirement montrées au pilote.

19. Programme général

Les horaires pourront être différents d'une course à l'autre en fonction du nombre de catégories et d'engagés.

Le but est de concentrer le meeting, en période scolaire ou d'activités professionnelles, afin de limiter les coûts (hôtels et restauration...), sans pour autant que cela soit fait au détriment des essais et des courses.

Les horaires seront communiqués sur le site Kartmag.fr, mais resteront sous réserve de l'approbation du directeur de course.

Les grandes lignes des horaires :

Jeudi (Configuration Entraînement libre)

08H00 : Ouverture paddock et début d'installation

14H00 : Entraînements libres par catégorie ou par type de moteur suivant la quantité de pilotes présents afin de permettre un maximum de roulage par pilote (droit de piste à payer au club local).

Vendredi (Configuration Entraînement libre)

08H00 : Ouverture paddock et installation

Contrôles administratifs avant de rouler

- Entraînements (n° de course obligatoire) par catégorie ou par type de moteur suivant la quantité de pilotes présents afin de permettre un maximum de roulage par pilote

Droit de piste offert par le club et par le magazine Kart Mag

Distribution et montage des pneus de course à partir de 09H00.

Samedi (Configuration course FFSA)

Essais libres officiels, essais chronos et manches de qualification suivant le programme (sur place)

Remise des fiches techniques à partir de 10H avant de tourner ou avant le briefing.

Dimanche (Configuration course FFSA)

Fin des manches de qualification (sous réserve)

Pré-finales et finales

20. Liste des engagés

La liste des engagés ainsi que les horaires seront publiés sur le site : www.kartmag.fr ou sur place, à l'approche de l'événement. Si erreur il y a, nous le signaler tout de suite soit par téléphone au 01.48.58.90.90, soit par mail : km.organisation@gmail.com

21. Hébergements

Ci-joint

22. Contact circuit

(Voir le dossier de présentation)

23. Tradition et remises des prix

Comme de tradition, la dotation est tirée au sort entre les finalistes (qui devront obligatoirement être présents lors de la remise des prix).

Si la personne désignée est absente, le lot sera remis en jeux,

un nouveau tirage au sort aura lieu et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un gagnant soit désigné.

Les catégories Minikart, Minime, Cadet, Nationale et X30 Junior auront une dotation qui leur correspondent, indépendamment des autres catégories.

Pour les podiums,

les pilotes devront être en tenue de « combinaison pilote ».



24. Attribution des points de la Stars of Karting

Le barème (ci-dessous) sera attribué à l'issue des manches de qualification, de la pré-finale et de la finale.
Le classement du meeting est établi à l'issue de la finale.

1^{er} = 25 points • 2^{ème} = 20 points • 3^{ème} = 16 points
4^{ème} = 13 points • 5^{ème} = 11 points • 6^{ème} = 10 points • 7^{ème} = 9 points • 8^{ème} = 8 points • 9^{ème} = 7 points • 10^{ème} = 6 points
Etc...

Le pilote ayant au moins participé aux chronos, mais sans inscrire de points après les manches, en préfinale et en finale, marquera 1 point.

Le classement final du championnat sera établi à l'issue de l'addition de tous les points accumulés.

En cas d'ex-aequo, les pilotes seront départagés par le plus grand nombre de victoire en finale, puis de secondes places et ainsi de suite.
Et si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé à l'issue de cette méthode c'est la meilleure place en finale de la dernière course qui départagera.
Ce classement est réalisé à titre privé par le magazine Kartmag.

25. Esprit

Nous vous rappelons l'esprit du Championnat : convivialité et sportivité dans les courses, ainsi qu'un comportement compatible avec les valeurs sportives et morales de notre sport pour le pilote et son entourage.
Tout manquement à cette éthique sera sanctionné par une exclusion immédiate du meeting pour le pilote sans remboursement des droits d'engagement.

26. Droit d'image et vidéo

Chaque pilote pourra être filmé ou pris en photo. Ces photos ou vidéos durant le meeting pourront être utilisées pour diverses actions de communication.

Caméra: Il pourra être autorisé deux caméras adaptées lors des essais et de la course après l'aval de l'opérateur KMO.

Cette mise en place ne pourra se faire que dans un but d'effectuer des images pour la promotion de notre sport. En aucun cas ces images ne pourront être utilisées dans le cas d'un fait de course, accident ou tout autre incident durant l'épreuve contre ou pour les officiels.

27. Environnement

Vous devrez obligatoirement protéger le sol avec une bâche étanche. Aucun déchet, aucun fût, ni aucun pneumatique ne doit être abandonné ou jeté sur le site. L'emplacement de votre paddock devra être propre à votre départ.
Merci de respecter aussi les consignes quant au démarrage des moteurs dans le paddock.

28. Paddock

L'attention des participants est attirée sur le fait que l'emplacement réservé aux véhicules de service est exigé.

Aucune voiture privée ne sera tolérée dans le paddock. < Avant d'entrer dans le Paddock, tous les véhicules de service devront OBLIGATOIREMENT s'annoncer au bureau de l'organisateur. Ils recevront un laissez-passer pour un véhicule Paddock.

Il est strictement interdit de fumer ou d'utiliser tout appareil susceptible de provoquer un incendie dans la zone des Paddocks.

Il est également interdit de cuisiner dans les Paddocks sans autorisation spéciale de l'Organisateur.

Dans tous les cas, ces équipements seront électriques, isolés et équipés au moins un extincteur de 6 kg.

29. PARC ENTRETIEN ET PARC FERMÉ

Un seul pilote par kart et un seul mécanicien sont autorisés dans la Zone d'Assistance et ce uniquement avec un laissez-passer valable ou un moyen d'identification fourni par l'organisateur.



17, Rue Gambetta - BP 202 - 93100 Montreuil
Tél. : 01 48 58 90 90 - Mail: km.organisation@gmail.com

